



SNPTP

COMMUNIQUÉ

Concours paramédicaux

Trois arrêtés du 22 juin parus au JO du 30 juin autorisent l'ouverture au titre de 2015 :

- D'un **concours sur titres pour le recrutement de techniciens paramédicaux civils** du ministère de la défense :

Le nombre de postes offerts au concours est fixé à 10, dont 6 postes pour l'INI (3 ergothérapeutes et 3 masseurs-kinésithérapeutes) et 4 postes pour l'IRBA (techniciens de laboratoire).

Date limite de retrait du dossier d'inscription et clôture des inscriptions : **10 septembre 2015**.
L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 12 octobre 2015.

- D'un **concours externe sur titres pour le recrutement d'aides-soignants** civils du ministère de la défense :

Le nombre de postes offerts au concours est fixé à 12 dans la branche d'activité professionnelle d'aide-soignant. Ces postes sont localisés à l'INI, Paris (75).

Date limite de retrait du dossier d'inscription et clôture des inscriptions : **10 septembre 2015**.
L'examen par le jury des dossiers des candidats se déroulera à partir du 5 octobre 2015.
L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 9 novembre 2015.

- De **concours sur titres pour le recrutement d'infirmiers civils en soins généraux et spécialisés** du ministère de la défense :

Le nombre de postes offerts pour le recrutement des infirmiers en soins généraux du premier grade est fixé à 18 dont 9 postes pour l'INI et 9 postes pour les HIA. Ces postes sont répartis de la manière suivante :

INI - Paris (75)	: 9 postes
HIA Bégin - Saint-Mandé (94)	: 1 poste
HIA Percy - Clamart (92)	: 2 postes
HIA Clermont-Tonnerre - Brest (29)	: 2 postes
HIA Desgenettes - Lyon (69)	: 1 poste
HIA Lavéran - Marseille (13)	: 2 postes
HIA Sainte-Anne - Toulon (83)	: 1 poste

Date limite de retrait du dossier d'inscription et clôture des inscriptions : **17 septembre 2015**.

Les épreuves orales d'admission de ces concours se dérouleront à Lyon à compter du 26 octobre 2015.

Pour tous les détails : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT00030801916>, textes 44, 45 et 46.

Paris, le 1^{er} juillet 2015